

# COM(2023) 13 final

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 14 février 2023

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 14 février 2023

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL arrétant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation de 2022 de l'application, par l'Islande, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la politique de retour**

*Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes*